

Le Grand Paris sous la pression de l'exécutif

INVESTISSEMENTS

Les coûts vont être passés au crible par l'administration.

Dominique Malécot

 @DMalecot

L'heure est-elle à la traque aux économies ? Le gouvernement n'a pas attendu que le Conseil de la Métropole du Grand Paris vote un vœu, le 23 juin dernier, dénonçant une réduction de fait de 134 millions d'euros de son budget en 2018 pour lancer une série d'audits en région parisienne. Des inspecteurs ont débarqué à la Société du Grand Paris (SGP) pour un état des lieux des dépenses de l'établissement à caractère industriel et commercial en charge de la construction du futur métro de rocade de la région parisienne.

« Une démarche habituelle et tout à fait naturelle compte tenu des dépenses que nous engageons », explique un dirigeant de la SGP. Certains bons connaisseurs du dossier sont plus prudents. « C'est normal et ce n'est pas la première fois, mais il ne faut pas minimiser l'impact de ces démarches. Il faut être très attentif, explique l'un d'eux. Le projet est très complexe et tout à fait hors normes. Il faut donc bien l'expliquer, car on ne peut pas lui appliquer les mêmes schémas que s'il s'agissait d'une simple ligne de banlieue parmi d'autres. » En clair, il a déjà été revu à la baisse par les gouvernements de François Fillon et de Jean-Marc Ayrault, et il n'y a plus rien à « gratter ». Tout retard supplémentaire d'un tronçon mettrait en péril la rentabilité de l'ensemble. D'où la décision du gouvernement de Manuel Valls de lui redonner un coup d'accélérateur. L'échéance des JO de 2024 et de l'Expo universelle de 2025 l'a pleinement légitimé. La démarche lancée ces derniers jours ne se limite pas au cadre de la SGP. Le préfet d'Ile-de-France,

Michel Cadot, a prévenu jeudi les élus de la CCI Paris-Ile-de-France réunis en assemblée générale. « La région a vocation à être le moteur de notre développement économique, mais elle ne peut pas faire exception à la politique du gouvernement de réduction des dépenses publiques et de convergence de la fiscalité avec celle de l'Europe. [...] Le sujet est d'analyser chaque action publique pour en déterminer la valeur ajoutée, le retour », a-t-il déclaré. Il s'agit aussi de déterminer exactement qui paie quoi et qui serait le mieux placé pour le faire, quitte à adapter les structures pour cela. De quoi donner du crédit à l'idée que la SGP pourrait être priée de se consacrer exclusivement à la construction de son métro en renonçant à soutenir – exceptionnellement – des projets d'aménagement connexes à ses gares.

Tout retard supplémentaire d'un tronçon mettrait en péril la rentabilité de l'ensemble.

Cet « audit » n'est pas uniquement financier. « Aujourd'hui, on parle davantage d'institutions que de projets, explique en substance Michel Cadot. Il faut savoir sur lesquels on compte et quelles sont les collectivités ou les structures les plus à même de les porter. » Le gouvernement devrait aussi se pencher sur le périmètre de la métropole, sur l'échelle à laquelle doivent être prises les décisions. Surtout, il devrait engager une réflexion pour donner à la région « des moyens d'action plus rapides ». Apparemment, il s'agirait de faciliter la simultanéité de procédures pour réduire le temps d'instruction des dossiers et accélérer les créations d'emplois. Peut-être même en allant jusqu'à doter la région parisienne d'un statut particulier pour cela. ■